



DEPARTEMENT ARRONDISSEMENT CANTON
DU PAS DE CALAIS DE LENS DE BULLY-LES-MINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU JEUDI 13 FEVRIER 2020

Date d'affichage :
05 Février 2020

Date de la convocation :
05 Février 2020

Nombre de membres :
Afférents au conseil
municipal : 29
En exercice : 29
Présents : 18
Procuration : 1

L'An deux mil vingt, le treize Février à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Laurent POISSANT, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Mrs Laurent POISSANT, Alain COURAULT, Joël BIGOURD, Mme Monique STORNE, M. Didier COMPARON, Mme Marylène ROBERT, M. Joël OUVRY, Mmes Catherine BECART, Anne-Marie DUHAMEL, Mrs Serge HERMANT, Bruno GUILLEMANT, Bruno LOTHE, Mme Perrine FRUCHART, Mrs Daniel LAIGLE, Philippe DUTKIEWICZ, Jean-Marie MANIEZ, Jean-Pierre COQUELLE, Christophe SINGER,

Excusés : M. Bertrand NAGLIK, Mmes Linda MEDJAHDI, Corinne TOURNANT,

Absents : Mmes Nicole LAURENT, Anne NAUDIN, Mme Armelle VISEURS, Emmanuelle HEAULME, Mrs Valentin PRUYOT, Christian KASPRZYK, Philippe NEVEU.

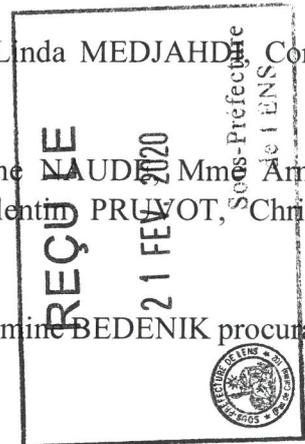
Excusée ayant donné procuration : Mme Jasmine BEDENIK procuration à Mme Catherine BECART.

Secrétaire : Mme Perrine FRUCHART.

Objet : Cession d'un logement locatif social par la S.A. d'H.L.M. Maisons et Cités Soginorpa – 05 Rue de Sévigné

Vu l'article L.443-7 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la demande d'avis de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, service Habitat durable, dans le cadre de la cession du logement à un particulier au 05 Rue de Sévigné par la S.A d'HLM Maisons et Cités Soginorpa.



À la majorité :

Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0
Mention exécutoire : oui

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après en avoir délibéré :

Donne un avis favorable à la cession du logement locatif social, situé, 05
Rue de Sévigné par la SA d'H.L.M. Maisons et Cités Soginorpa.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,
Laurent POISSANT.



"DECISION EXECUTOIRE" 21 FEV. 2020

Reçue en Sous-Préfecture le

Publique de Mazingarbe le 25 FEV. 2020

MAZINGARBE, le

Le Maire 25 FEV. 2020

Laurent Poissant

